

La SPA de l'Estrie dépose des accusations contre un Magogois

Sherbrooke, le 25 janvier 2018 - Le 19 janvier dernier, des accusations ont été déposées contre un résident de Magog en vertu de l'article 445 (1) a) (2) du Code criminel canadien pour avoir volontairement causé à un chaton une douleur, une souffrance et une blessure, sans nécessité, commettant ainsi une infraction punissable.

« Le 13 décembre dernier, nous avons reçu le signalement d'une situation suspecte où un chaton aurait été projeté au sol par son gardien, précise la responsable du marketing et des communications et porte-parole de la SPA de l'Estrie, Geneviève Cloutier. C'est à la réception de cette dénonciation que l'un de nos inspecteurs a amorcé une enquête. »

À peine âgé de deux mois, le chaton aurait été violemment jeté par terre, deux fois, par le suspect, le tout après que ce dernier ait découvert des excréments sur le plancher de l'appartement. L'évènement s'est déroulé le 11 décembre 2017, à la suite duquel l'animal a reçu tous les soins vétérinaires nécessaires et a été conduit à notre refuge. Présentement, le chaton demeurera sous la garde de la SPA de l'Estrie jusqu'à ce qu'un juge décide s'il accepte ou non la requête en disposition déposée la semaine dernière, soit le 19 janvier 2018, lors de la comparution du suspect.

L'importance de dénoncer

Soulignons que la SPA de l'Estrie a le mandat d'appliquer les lois fédérale et provinciale ainsi que la réglementation municipale en matière de protection et de bien-être animal. Nous invitons les citoyens témoins d'actes de négligence ou de cruauté envers des animaux à communiquer avec nous sans tarder. *« Si vous êtes témoins d'une situation de négligence ou si vous êtes seulement suspicieux, n'hésitez pas à communiquer avec nous sans tarder, affirme Geneviève Cloutier. C'est grâce à ces signalements, tous confidentiels, que nous pouvons porter secours à des centaines d'animaux, ici en Estrie. »*

À propos de la SPA de l'Estrie

Chaque année, plus de 5 000 animaux séjournent à la Société protectrice des animaux de l'Estrie. L'organisation dessert 27 municipalités estriennes et compte plus de 40 employés, des employés dévoués qui œuvrent quotidiennement à améliorer les relations entre les humains et les animaux de la région. Au printemps 2018, en plus de souligner l'ouverture de son nouveau refuge, la SPA de l'Estrie célébrera son 40^e anniversaire de fondation.

-30-

Source : Geneviève Cloutier
Porte-parole, Responsable du marketing et des communications
819 821-4727, poste 140
gcloutier@spaestrie.qc.ca